



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES
289, rue DeVillemure, 2^e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5J5
Télécopieur: (450) 438-5869 Téléphone: (450) 438-4197
Courriel : ccsnl@videotron.ca

St-Jérôme, le 20 août 2015

AUX PERSONNES DIRIGEANTES DES SYNDICATS AFFILIÉS AU CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

Bonjour,

Le Conseil central organise une session :

ACCIDENTS ET MALADIES DU TRAVAIL
Les 2, 3, et 4 février 2016
DE 9H00 À 17H00
AU CONSEIL CENTRAL (289 de Villemure 3^e étage, St-Jérôme)

Objectif de la session :

Cette session **s'adresse aux responsables de la réparation des accidents et des maladies du travail.** Elle touche tous les aspects relatifs à la survenance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, à partir du début de la lésion jusqu'à sa consolidation ou de l'incapacité à exercer son emploi jusqu'à la reprise du travail. Elle vise donc l'apprentissage et la connaissance des diverses étapes de l'évolution du dossier d'une personne victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Les responsables syndicaux acquerront les habiletés nécessaires pour saisir les enjeux en cause pour la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle tout au long de l'évolution de son dossier.

Pré requis à la session :

La session s'adresse aux personnes qui ont au préalable déjà suivi (depuis au moins 6 mois)
« Initiation à la santé sécurité au travail ».

Période d'inscriptions :

La période allouée pour l'inscription sera du **7 au 18 déc. 2015** en appelant Sylvain Bastien au 450-438-4197. Le nombre d'inscriptions sera de 8 à 16 participant-es. **Faites confirmer votre inscription avant de demander votre libération.**

Financement :

Le Conseil central défraie les frais de déplacement, repas, hébergement, salaire perdu, etc... **Un talon de paye récent ainsi qu'une preuve de libération syndicale devra être fourni sur place** en remplissant le compte de dépenses lors de la session.

Syndicalement,

Sylvain Bastien,
Responsable de la formation.